

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 5 septembre 2023, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble situé au 290,51<sup>e</sup> Avenue (lot 1 704 390 du cadastre du Québec).

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre l'implantation d'un bâtiment de type jumelé, et ce, bien que la grille des normes d'implantation (1B/38B) de la zone R-100 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* ne l'autorise pas.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 18 août 2023.

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine